

## *Communiqué de presse*

Contacts :

Gemma Bayless  
(Responsable communication et relations publiques)  
+44 (0)1202 645510  
gemma.bayless@honeywell.com

Tracy Dawe  
(Responsable communications marketing)  
+44 (0)1202 645787  
tracy.dawe@honeywell.com

### **HONEYWELL LANCE UN NOUVEAU DÉTECTEUR POUR LA SURVEILLANCE DES GAZ TOXIQUES ET DE L'OXYGÈNE**

*Signalpoint Pro : la solution de Honeywell Analytics  
qui associe sécurité intrinsèque et prix attractif pour les entreprises*

POOLE, Royaume-Uni, 9 Janvier 2009 – Honeywell (NYSE : HON) a annoncé aujourd'hui le lancement international du Signalpoint Pro, un détecteur de gaz , certifié sécurité intrinsèque (IS), et destiné aux entreprises qui recherchent une solution économique pour surveiller les gaz toxiques et l'oxygène dans des atmosphères potentiellement explosives.

Prévu pour répondre aux exigences de nombreuses applications en intérieur et en extérieur, le Signalpoint Pro est doté d'une configuration de câblage IS à 2 fils 4-20 mA qui lui permet de se substituer ou de s'intégrer parfaitement à d'autres appareils IS à 2 fils dans le cadre de modernisations des installations , comme les détecteurs de gaz toxiques IS à 2 fils de la gamme Sieger 2000.

Le Signalpoint Pro combine parfaite fiabilité et simplicité d'utilisation : il est ainsi équipé de capteurs « intelligents » qui sont automatiquement reconnus à leur installation dans le détecteur et qui demeurent accessibles sans ouvrir le boîtier de raccordement. Cette conception astucieuse présente également l'avantage de réduire le temps d'indisponibilité de l'instrument lors des remplacements de capteurs.

D'une grande flexibilité pour répondre aux applications, le détecteur peut être adapté aux différents besoins par un ajustement de sa plage de mesure pleine échelle.

Le Signalpoint Pro est activé magnétiquement par le biais d'un aimant, ce qui évite d'ouvrir son boîtier et dispense d'autorisations d'intervention pour les étalonnages ou les tests de routine.

Ses diagnostics internes avec codes d'avertissement et d'erreur donnent en outre de précieuses informations sur l'écran lors des dépannages d'installations.

Le Signalpoint Pro est certifié ATEX, UL et CSA. Il détecte l'oxygène, le sulfure d'hydrogène, le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre, l'ammoniac, le dioxyde d'azote et l'hydrogène.

Pour en savoir plus sur ce produit ou d'autres produits et services Honeywell Analytics, visitez le site [www.honeywellanalytics.com](http://www.honeywellanalytics.com) ou appelez au 00800 333 22244 (numéro gratuit).

## FIN

Honeywell International est une société diversifiée de 38 milliards de dollars, leader dans le domaine des technologies et de la fabrication. Elle propose à des clients du monde entier des produits et services pour l'aérospatiale, des technologies de contrôle pour les bâtiments, les habitations et les établissements industriels, des produits pour l'industrie automobile, des turbocompresseurs et des matériaux spécialisés. Basée à Morris Township dans le New Jersey, la société Honeywell est cotée aux bourses de New York, de Londres et de Chicago. Pour plus d'informations, consultez le site [www.honeywell.com](http://www.honeywell.com). En tant que spécialiste de la détection de gaz, Honeywell Analytics cumule près de 200 ans de savoir-faire en conception, fabrication et technologies. Implantée à Lincolnshire et à Chicago aux États-Unis, ainsi qu'à Zurich (Suisse) et Séoul (Corée), Honeywell Analytics compte des distributeurs et des agents dans le monde entier. Pour plus d'informations, consultez le site [www.honeywellanalytics.com](http://www.honeywellanalytics.com), contactez-nous par e-mail à l'adresse [gasdetection@honeywell.com](mailto:gasdetection@honeywell.com) ou appelez gratuitement le 00800 33322244 depuis l'Europe et l'Asie, ou le 1 800 538 0363 depuis les États-Unis.

communiqué contient des énoncés pouvant être considérés comme « prévisionnels » au sens de la Section 21E de la loi américaine intitulée « Securities Exchange Act of 1934 ». Tout énoncé (autre que de nature historique) traitant d'activités, d'événements ou de développements dont nous envisageons, attendons, prévoyons, pensons ou anticipons qu'ils se produiront ou pourront se produire dans l'avenir, est considéré comme un énoncé prévisionnel. De tels énoncés sont établis sur certaines hypothèses ou suppositions formulées par nos dirigeants à la lumière de leur expérience et de leur perception de tendances historiques, de la situation en cours, de développements futurs attendus et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns. De tels énoncés prévisionnels ne constituent en rien la garantie de performances à venir, et les résultats, développements et décisions professionnelles peuvent de fait différer de ceux envisagés par lesdits énoncés prévisionnels. Les énoncés prévisionnels contenus dans ce document sont également sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui peuvent affecter nos performances à court terme comme à long terme. Les principaux risques et incertitudes susceptibles d'affecter nos performances sont identifiés dans notre Formulaire 10-K et les autres documents officiels remis à la Securities and Exchange Commission.

# # #